

2016 - 

Envoyé en préfecture le 18/07/2016

Reçu en préfecture le 18/07/2016

Affiché le **18 JUIL. 2016**

ID : 084-218400562-20160712-2016_04_11-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2016
DELIBERATION N° : 2016.04.11

OBJET : TARIFS 2016 DES POMPES FUNEBRES

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.3 – Tarifs des services publics

Date de convocation :
6 Juillet 2016
Membres en exercice : 27
Membres présents : 18
Représentés : 09

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération.



L'an deux mil seize, le DOUZE JUILLET à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A. DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint H.FAURE – C. ORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – MC.FOLIO – L. BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés non représentés : C.MAFFRE par A. DEL BASSO / M.CHRETIEN par JC. AILLOT / G.RATAJEZAK par H. FAURE / A. SCIACQUA-LERIDON par S.CAPPEAU-FREJABUE / S.MOLINET-LÉCLAIRE par PR.MARTIN / E.CRETIN-RAFFET par GA.FLEURY / A.PERIN par C. ORTIZ / S.TRIBOLET par T. VERMEILLE / F.LONG par L.CHAVANY

Secrétaire de séance : Laurence CHAVANY

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

A compter du 1^{er} Juillet 2016, le budget annexe des Pompes Funèbres est assujéti à la TVA.

Or, par délibération n° 2016.03.11 du 5 Avril 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs applicables en 2016 pour les pompes funèbres.

Il convient par conséquent de délibérer à nouveau afin de voter les tarifs applicables à compter du 1^{er} Juillet 2016 en précisant les tarifs HT et TTC.

Il est en outre précisé que la TVA est de 10 % pour toutes opérations de transport et de 20 % pour toutes autres prestations.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint délégué aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts notamment l'article 293 B portant sur l'application de la TVA,

Après en avoir délibéré,

2016 - *BM*

Envoyé en préfecture le 18/07/2016
 Reçu en préfecture le 18/07/2016
 Affiché le **18 JUL. 2016**
 ID : 084-218400562-20160712-2016_04_11-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 12 JUILLET 2016**

N° : 2016.04.11

A l'unanimité :

1° - FIXE les nouveaux tarifs des pompes funèbres comme suit :

		TARIFS HT	TARIFS TTC
PRESTATIONS	Mise en bière	41.67	50.00
	Inhumation ou exhumation en fosse :		
	- enfant jusqu'à 12 ans	60.00	72.00
	- adulte	70.00	84.00
	Inhumation/exhumation caveau avec porte :		
	- enfant jusqu'à 12 ans	41.67	50.00
	- adulte	60.00	72.00
- s'il y a dalle	36.67	44.00	
Ouverture - Fermeture de caveau	83.33	100.00	
Ouverture - Fermeture Columbarium	41.67	50.00	
Creusement de fosse : tarif selon location du matériel nécessaire	-	-	
Pompage caveau (tarif suivant tonnage)	-	-	
PRESTATIONS	Réduction de corps	78.33	94.00
	Evacuation des bois de cercueils	20.83	25.00
	Fourgon mortuaire (convoi)	109.09	120.00
	Tarif kilométrique (au-delà de 100 km)	1.27	1.40
	Table réfrigérante	69.17	83.00
	Impression et pose des avis de décès	25.00	30.00
	Vacation par employé	33.00	39.60
	Vacation Police	16.67	20.00
	Vacation Police (Hors commune)	25.00	30.00
	Forfait vacation 12 h (Jonquières)	330.00	396.00
	Forfait vacation 14 h (Orange)	385.00	462.00
	Forfait vacation 16 h (Avignon)	440.00	528.00
	Forfait vacation 18 h (Crémation)	495.00	594.00
	Soins de conservation	133.33	160.00
	Frais de mission	55.00	66.00
	Récupération urne	82.50	99.00
	Transport de corps avant mise en bière	109.09	120.00
	Nettoyage caveau	33.33	40.00
	Porteur	75.00	90.00
	CERCUEILS	Lyonnais tradition simple	704.17
Lyonnais tradition Baguette		875.00	1 050.00
Lyonnais Torsadé		916.67	1 100.00
Lyonnais Meygal Gravé		1 000.00	1 200.00
Parisien Indigent		625.00	750.00

	2016 -	<i>AK</i>
--	---------------	-----------

Envoyé en préfecture le 18/07/2016
 Reçu en préfecture le 18/07/2016
 Affiché le **18 JUIL. 2016** 
 ID : 084-218400562-20160712-2016_04_11-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2016	N° : 2016.04.11
--	------------------------

		TARIFS HT	TARIFS TTC
CERCUEILS	Parisien Tradition Simple	779.17	935.00
	Parisien Tradition à baguettes	879.17	1 055.00
	Parisien Dunière	908.33	1 090.00
	Parisien Meygal Gravé	983.33	1 180.00
	Parisien Provence double dessus	1 066.67	1 280.00
	Parisien Torsadé	1 112.50	1 335.00
	Parisien Triple Dessus	1 266.67	1 520.00
	Parisien Bourgogne Luxe	1 445.83	1 735.00
	Tombeau Velay	991.67	1 190.00
	Tombeau Torsadé	1 041.67	1 250.00
	Tombeau Bretagne	1 125.00	1 350.00
	Tombeau Forez	1 208.33	1 450.00
	Tombeau Foglia	1 291.67	1 550.00
	Tombeau Flandres	1 375.00	1 650.00
	Tombeau Acajou	1 541.67	1 850.00
	Tombeau Panthéon	1 458.33	1 750.00
	Tombeau Laurance	2 083.33	2 500.00
AUTRES	Parisien Boulou	325.00	390.00
	Parisien pin plaqué chêne 22 mm	615.00	738.00
	Parisien pin plaqué chêne 22 mm HC	707.50	849.00
	Parisien pin 22 mm	512.50	615.00
	Parisien pin 22 mm HC	604.17	725.00
	Tombeau crémation pin 22 mm	720.00	864.00
	Tombeau crémation pin 22 mm HC	812.50	975.00
	Zinc pour cercueil parisien	329.17	395.00
	Zinc pour cercueil lyonnais	333.33	400.00
	Zinc pour cercueil parisien	329.17	395.00
	Zinc pour tombeau	350.00	420.00
Filtre pour zinc	91.67	110.00	
CAISSE A OSSEMENTS	Caisse pin pour ossements 0.80 m	133.33	160.00
	Caisse pin pour ossements 1.20 m	185.00	222.00
	Caisse chêne pour ossements 0,60 m	166.67	200.00
	Caisse chêne pour ossements 0,80 m	189.17	227.00
	Caisse chêne pour ossements 0.90 m	204.17	245.00
	Caisse chêne pour ossements 1,20 m	237.50	285.00
	Caisse chêne pour ossements 1,40 m	337.50	405.00

2016 - 

Envoyé en préfecture le 18/07/2016
 Reçu en préfecture le 18/07/2016
 Affiché le **18 JUIL. 2016** 
 ID : 084-218400562-20160712-2016_04_11-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 12 JUILLET 2016** **N° : 2016.04.11**

GAMME ENFANTS	Tombeau Laqué Enfants Blanc 0.60 m	312.50	375.00
	Tombeau Laqué Enfants Blanc 0.80 m	358.33	430.00
	Tombeau Laqué Enfant Blanc 1.20 m	495.83	595.00
	Tombeau Laqué Enfants Blanc 1.60 m	658.33	790.00
	Zinc enfant tombeau jusqu'à 0,80	166.67	200.00
	Zinc enfant tombeau jusqu'à 1,00 à 1,60	216.67	260.00
GAMME HORS COTES	Parisien Tradition simple massif HC	1 083.33	1 300.00
	Parisien Tradition Baguette massif HC	1 166.67	1 400.00
	Tombeau Velay HC	1 250.00	1 500.00
	Tombeau Bretagne HC	1 333.33	1 600.00
URNES	Urne Bois Ronde ou Hexagonale	250.00	300.00
	Urne Pierre Naturelle	183.33	220.00
	Urne Granit rectangle	208.33	250.00
	Urne Métal grise	58.33	70.00
	Urne Otin	66.67	80.00
	Urne Laque brillant	50.00	60.00
	Urne Immersion biodégradable	166.67	200.00
	Urne de dispersion carton	29.17	35.00
	Urne Métal Greca	66.67	80.00
	Carton de transport	16.67	20.00
	Urne étain	350.00	420.00
	Reliquaire	37.50	45.00

2° - **DECIDE** d'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} Juillet 2016, date à laquelle le budget annexe des pompes funèbres doit être assujéti à la TVA.

3° - **DECLARE** que les recettes sont imputées sur le budget Pompes Funèbres.

4° - **CHARGE M.** le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
 Ont signé les membres présents,
 Pour extrait conforme le 13 juillet 2016,

Le Maire,
 Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 20 / 07 / 2016 à :

↳ Service Pompes - funèbres

↳ Comptabilité

↳ T. P

↳ S.I.E